

DEPARTEMENT
DE L'EURE

REPUBLIQUE FRANÇAISE



ARRONDISSEMENT
DES ANDELYS

MAIRIE DE STE.GENEVIEVE LES GASNY

CANTON DE VERNON

TEL : 02.32.52.12.94

TELECOPIE : 02.32.52.17.77

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DATE DE CONVOCATION

LE : 03/03/2025

Séance du Vendredi 7 Mars 2025

DATE D’AFFICHAGE

LE : 13/03.2025

NOMBRE DE CONSEILLERS :

EN EXERCICE : 15

PRESENTS : 8

VOTES : 9

L'an DEUX MILLE VINGT-CINQ, le vendredi sept mars à 19h30, le conseil Municipal légalement convoqué par le Maire le 3 mars 2025, s'est réuni en session ordinaire à la mairie sous la présidence de Madame Hélène MARTINEZ, Maire.

ABSENT(S) : 7

POUVOIR : 1

PRESENTS : Reynald AIGNEL, Serge BEGUIN, Yann GRUMBACH, Alexandre PARIS, Jonathan PETIT, Jean-Yves SCHROEYERS, Bénédicte VALLET

ABSENTS EXCUSES : Katia DRAGEE, Claire ESPASA, Tom KUBLER, Lydia KONYA, Christian MAZUR Isabelle PANCHOUT, Rémy PONT (pouvoir donné à Mme VALLET).

Secrétaire de séance : Serge BEGUIN,

Délibération : DEMANDE DE SUBVENTIONS pour l'installations de volets roulants ANTI INTRUSION à l'ECOLE dans le cadre du PPMS ATTENTAT/INTRUSION notamment au titre du Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance (FIPD)

Considérant que le projet d'installations de volets roulants ANTI INTRUSION à l'ECOLE dans le cadre du PPMS attentat/intrusion pour un montant de 23 410€ soit 28 092€ ETTC présenté répond aux conditions pour bénéficier notamment du Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance (FIPD)

Considérant la nécessité de solliciter toutes les subventions possibles dont celle précitée afin de mener à bien ce projet

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- D'autoriser Madame le Maire à solliciter toutes les subventions possibles et notamment celle au titre du Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance (FIPD)
- D'autoriser Madame le Maire, à signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution de la présente opération.

Pour extrait conforme au registre.

Fait à STE GENEVIEVE LES GASNY, le 7 mars 2025

Signature du secrétaire de séance, Serge BEGUIN,

Le Maire, Hélène MARTINEZ.

